

Pourquoi devons-nous continuer à aider Gaza ?

Si elle n'était pas si brutale, la question pourrait paraître incongrue, elle s'est pourtant posée avec acuité aux élus des collectivités locales qui ont fait le choix d'intervenir d'urgence dès le déclenchement de la guerre début janvier 2009. Aujourd'hui, les 1,5 millions d'habitants de la Bande de Gaza restent placés en quarantaine, coupés du monde, sans accès aux biens de première nécessité et sous la menace réelle d'une deuxième offensive militaire Israélienne. Nous ne pouvons pas accepter cet état de fait. Le 10 janvier 2009, l'Egypte annonçait l'ouverture du point de passage de Rafah. Sans délai, sollicitées par l'ONG Lilloise Help Doctors*, la communauté urbaine de Dunkerque et la ville de Lille ont financé une première mission d'urgence humanitaire. Les équipes médico-chirurgicales de Help Doctors ont pu prendre en charge les blessés dans les hôpitaux, mais aussi témoigner et alerter sur les atrocités de cette guerre sans images.

C'est avec l'appui du Réseau de Coopération Décentralisée pour la Palestine (RCDP) de Cités Unies France (CUF), que des élus locaux français se sont rendus à Gaza du 1^{er} au 8 mars, pour voir, comprendre, entendre, mais aussi prioriser l'aide attribuée par les villes et les collectivités françaises, d'un montant de 200 000 €. **La restitution de cette mission a eu lieu au Parlement Européen à Strasbourg le 22 avril 2009, en marge de la dernière séance plénière du Parlement à l'invitation d' Hélène Flautre, députée européenne, présidente de la sous-commission des Droits de l'Homme.**

Nous pourrions nous en tenir à cela, considérant que la solidarité internationale des villes se limite à l'aide humanitaire d'urgence, comme si Gaza avait été victime d'un tsunami ou d'un tremblement de terre. Or, notre engagement en tant qu'élus est aussi politique.

Le 12 août 1949, après la deuxième guerre mondiale, la 4^{ème} Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre a été adoptée. Sur la question du conflit israélo-palestinien, le Conseil de sécurité de l'ONU s'y réfère dans plusieurs de ses résolutions. Le droit international humanitaire doit donc s'appliquer partout, y compris à Gaza. Il faut sans délai déclencher les mécanismes internationaux nécessaires à la protection des populations civiles et au respect de leurs droits. La levée du blocus israélien en est sans aucun doute la première étape. Le libre accès à l'eau, à la santé, à l'alimentation, à l'éducation et la sécurité ne doit pas être soumis aux tractations politiques inter-palestiniennes ou israélo-palestiniennes.

La violence de l'intervention militaire israélienne a provoqué la légitime indignation de nos concitoyens en même temps qu'elle a révélé l'injustice de la situation politique, économique et sociale des Gazaouis.

Nous représentons des collectivités locales engagées dans la coopération décentralisée, nous sommes des citoyens soucieux de voir appliqué le droit et désireux que la justice soit rendue après ces 22 jours de Guerre à Gaza. Les combattants du Hamas comme l'armée israélienne doivent répondre de leurs actes dès lors qu'ils violent le droit. Mais nous sommes tout autant mus par la volonté de contribuer à la conclusion d'une paix juste et durable avec deux Etats viables et reconnus, disposant des mêmes droits et d'une même sécurité

Il s'agit pour nous d'établir, à côté de la diplomatie des Etats, qui doit évidemment continuer à jouer un rôle primordial, une « diplomatie des villes », conceptualisée à La Haye en 2007 comme « un outil des autorités locales pour promouvoir la cohésion sociale, la prévention des conflits et la reconstruction post-conflits ».

Grâce à nos réseaux CUF/COEPPO**, nous souhaitons faire parler d'une seule et même voix les collectivités engagées dans des actions de coopération avec les Territoires Palestiniens. Parallèlement, nous agissons pour permettre la rencontre entre collectivités palestiniennes et israéliennes et ce, par médiation des collectivités françaises et européennes.

Aujourd'hui, nous appelons à faire respecter le droit international et à protéger les populations civiles palestiniennes. La levée du blocus, l'ouverture des frontières, le règlement du conflit inter-Palestiniens et la fin des opérations militaires israéliennes continueront à nous mobiliser chaque jour pour que la paix soit encore possible entre Israéliens et Palestiniens.

Charles Josselin, ministre de la coopération et de la francophonie de 1997 à 2002 et Président de Cités Unies France

Claude Nicolet, adjoint au maire de Dunkerque, conseiller communautaire de Dunkerque et Président du Réseau de coopération décentralisée avec la Palestine-Cités Unies France

Marie-Pierre Bresson, adjointe au maire de Lille déléguée à la coopération décentralisée et à la solidarité internationale.

Jean-Philippe Magnen, adjoint au maire de Nantes délégué à la coopération décentralisée et au co-développement.

*Help Doctors est une ONG équitable. www.helpdoctors.org . Ce mercredi 29 avril le dispensaire Help Doctors (dont le personnel est exclusivement palestinien) a été inauguré à Khan Younis, sous l'égide de l'OMS et avec les financements des collectivités locales

<http://www.helpdoctors.org/index.php?post/2009/04/30/Gaza-%3A-ouverture-officielle-du-dispensaure-de-Khan-Younes-pour-les-maladies-chroniques>

**COEPPO réseau des Collectivités Européennes pour la Paix au Proche-Orient.
www.paxurbs.com